



Comité de gestion
de la taxe scolaire
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Système d'achats coopératif

RAPPORT 2017



Un service de mise en commun

TABLE DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET AUTRES ORGANISMES SCOLAIRES MEMBRES DU SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF	5
1.1.	Les faits saillants	5
1.2.	Les perspectives	6
2.	SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF	7
2.1.	L'historique	7
2.2.	Les objectifs	7
3.	ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION POUR 2016-2017	7
3.1.	La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal	8
3.2.	La participation des autres organismes scolaires	9
4.	ÉVALUATION DES ÉCONOMIES ANTICIPÉES POUR 2016-2017	10
4.1.	La méthodologie	10
4.2.	L'analyse comparative des prix	10
4.3.	Bilan des économies	12
4.3.1.	Le Système d'achats coopératif : économies et expertises	12
	Annexe A	13

1. Informations aux commissions scolaires de l'île de Montréal et autres organismes scolaires membres du *Systeme d'achats cooperatif*

1.1. Les faits saillants

En vue de l'exercice financier 2017-2018, les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal participent au regroupement des achats pour certaines catégories de produits :

- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI);
- Commission scolaire de Montréal (CSDM);
- Commission scolaire English-Montréal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP);
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB).

De plus, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (Comité de gestion), la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq et quelques organismes ou regroupement d'organismes scolaires participent au *Systeme d'achats cooperatif*. Il s'agit des :

- Collège Ahuntsic;
- Collège Rosemont;
- le Quebec Association of Independent Schools.

À la demande du comité des achats, le Comité de gestion a accepté d'être porteur des dossiers pour les catégories suivantes de produits et service, selon le cadre réglementaire concernant les contrats d'approvisionnement des organismes publics :

1. Papier d'impression
2. Papier hygiénique et papier essuie-mains
3. Sacs à ordures
4. Lampes et ballasts
5. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
6. Filtres à air
7. Fournitures de micro-informatique
8. Mazout
9. Fournitures de bureau
10. Enveloppes avec impression
11. Fournitures d'arts plastiques
12. Agences de voyages – voie terrestre – voie aérienne

En 2017, le Systeme d'achats cooperatif a procédé à des appels d'offres pour les catégories papier hygiénique et papier essuie-mains, sacs à ordures, lampes et ballasts, enveloppes avec impression et fournitures de bureau. Les agences de voyages, quant à elles, ont fait l'objet d'un appel de qualification pour une durée de trois années. Toutes les autres catégories ont fait l'objet de renouvellement de contrats.

Le cumulatif d'achats potentiels pour 2017-2018 est de 15 281 341 \$ pour l'ensemble des catégories.

1.2. Les perspectives

Après consultation, pour l'année 2018-2019, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et service fassent l'objet d'achats regroupés :

- Papier d'impression
- Papier hygiénique et papier essuie-mains
- Sacs à ordures
- Lampes et ballasts
- Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
- Filtres à air
- Fournitures de micro-informatique
- Mazout
- Fournitures de bureau
- Enveloppes
- Fournitures d'arts plastiques
- Agences de voyages
- Matériels et équipements de sport
- Fournitures robotique pédagogique
- Fournitures de jeux éducatifs et de sociétés

Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyage (2017-2018 à 2019-2020), le Comité de gestion a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.

2. Systeme d'achats cooperatif en bref

2.1. L'historique

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal adoptait, le 19 mars 1984, le règlement n° 119 pour mettre en application sur une base permanente, un système coopératif d'achats au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un rapport d'évaluation d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation de ses partenaires, les commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le *Systeme d'achats cooperatif*, il « fait l'objet d'un rapport annuel que le comité des achats transmet au Comité de gestion au plus tard en octobre de chaque année. Le Comité de gestion, à son tour, transmet copie de ce rapport aux commissions scolaires. Ce rapport constitue le bilan du *Systeme d'achats cooperatif* pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute... »

2.2. Les objectifs

Le *Systeme d'achats cooperatif* a pour objectif la réalisation d'économies aux organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. Le regroupement, sur une base volontaire, des besoins des commissions scolaires, des autres organismes scolaires et de ceux du Comité de gestion, concerne l'émission des appels d'offres et appels de qualification pour l'achat de certains produits ou service. L'analyse des soumissions et les recommandations du choix des fournisseurs sont confiées à un comité des achats composé d'un représentant de chaque organisme participant.

Les membres du Comité de gestion approuvent le choix des fournisseurs à la suite des appels d'offres gérés par le Comité de gestion.

En vertu du *Systeme d'achats cooperatif*, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats, c'est-à-dire l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures, sont du ressort de chaque organisme participant.

Les dépenses communes reliées au *Systeme d'achats cooperatif*, tels que les déboursés et les expertises, sont assumées par le Comité de gestion. Par ailleurs, les organismes autres que les commissions scolaires paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation. Les frais de participation sont revus chaque année scolaire.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est devenu, au fil des années, un carrefour de concertation, de partage des connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt commun tant entre les commissions scolaires de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de commissions scolaires. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
 - les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
 - le contrôle de la qualité
 - la mise en place de termes pratiques
 - les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs
- etc.

L'adhésion au *Systeme d'achats cooperatif* est de base, une démarche participative et volontaire. L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

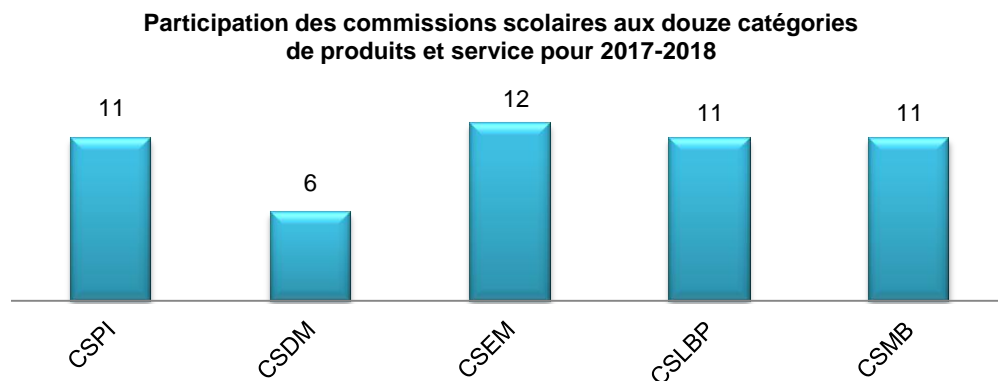
3. Évaluation de la participation pour 2017-2018

3.1. La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal

Les graphiques de la figure 1 et de la figure 2 donnent des détails quant à la participation au *Système d'achats coopératif* pour 2017-2018 des commissions scolaires de l'île de Montréal. Les calculs sont basés sur des effectifs scolaires de 235 984 élèves pour les cinq commissions scolaires, incluant la formation générale aux adultes et la formation professionnelle et les prévisions d'achats projetés sont celles qui ont été signifiées par les participants.

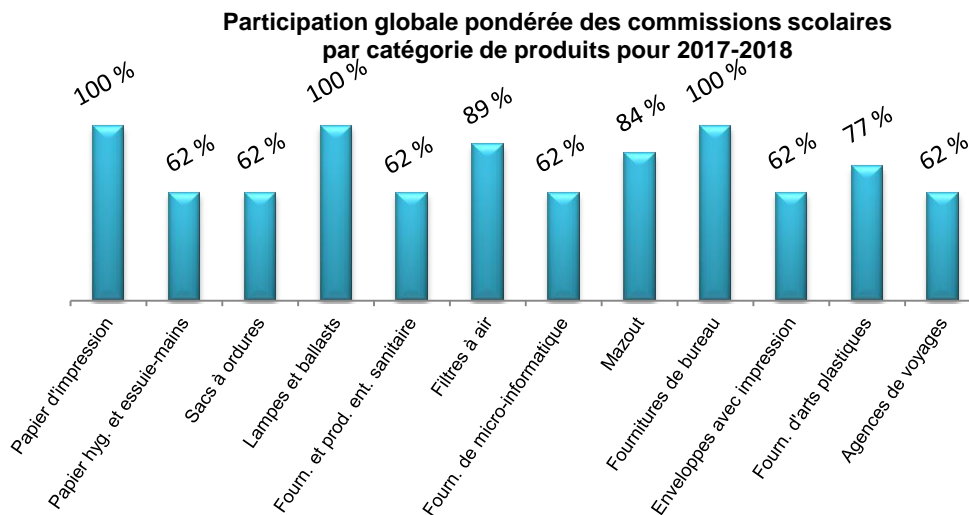
La figure 1 présente la participation de chaque commission scolaire en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service, et ce, sans tenir compte des effectifs scolaires. La moyenne globale de cette participation se situe à 85 %. Il s'agit d'une augmentation de 2 % par rapport à 2016-2017.

Figure 1



Par ailleurs, la participation pour l'ensemble des douze catégories de produits et service, en fonction de l'effectif scolaire de chacune des commissions scolaires, s'est chiffrée à 76,6 %. Cette participation a augmenté de 4,6 % par rapport à celle de 2016-2017. La participation des commissions scolaires au *Système d'achats coopératif* est donc stable. Cette participation est d'abord calculée en pourcentage pour chacune des catégories de produits et service, selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme participant par rapport au total des effectifs. La figure 2 indique d'ailleurs ces participations.

Figure 2



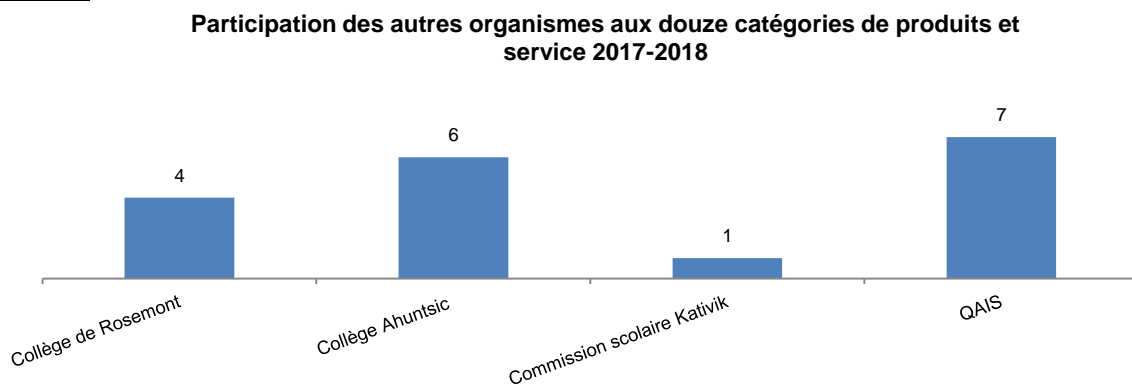
3.2. La participation des autres organismes scolaires

Pour l'annee 2017-2018, a la suite des ententes conclues avec le Comite de gestion, quatre organismes scolaires participent au *Systeme d'achats cooperatif* avec les cinq commissions scolaires de l'ile de Montreal. Il s'agit des organismes suivants :

- le Collège de Rosemont (3 575 étudiants) qui adhère au SAC pour une 27^e année;
- le Collège Ahuntsic (7 430 étudiants) qui adhère au SAC pour une 23^e année;
- la Commission scolaire Kativik (3 299 élèves) qui adhère au SAC pour une 27^e année;
- le Quebec Association of Independent Schools (2 359 élèves) qui adhère au SAC pour une 26^e année.

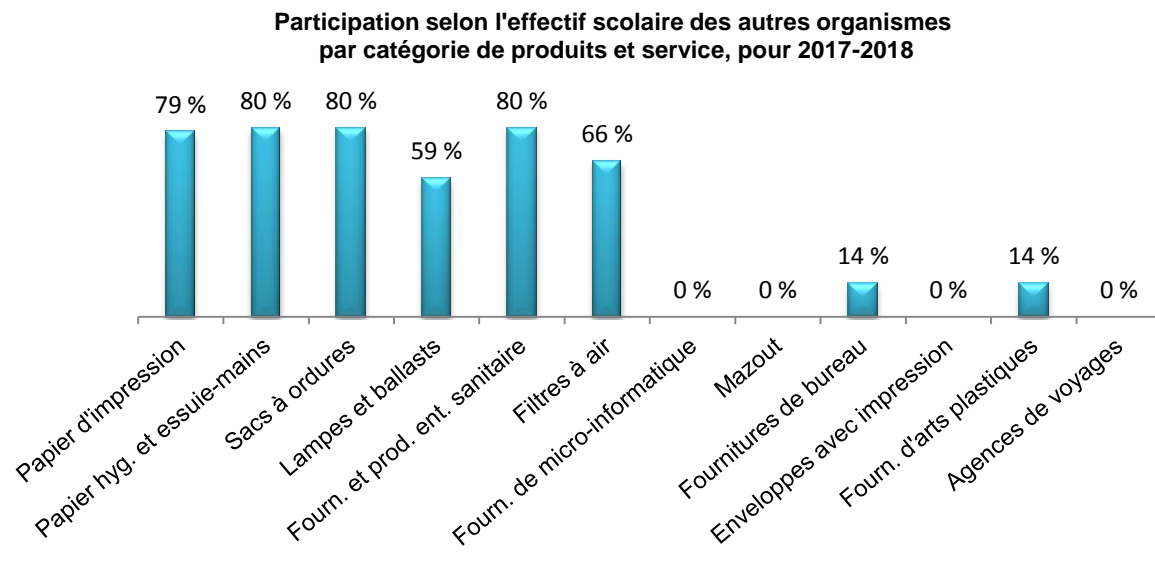
La figure ci-dessous fournit des details quant a la participation de ces organismes en fonction de leur adhesion aux diverses categories de produits et service. La moyenne de participation se situe a cinq categories tout comme en 2016-2017.

Figure 3



La figure 4 indique le pourcentage pour chacune des categories de produits et service, selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

Figure 4



Ces organismes ont profité d'économies appréciables et ont contribué à accroître le pouvoir d'achat du *Système d'achats coopératif*. Ils représentent des effectifs de 16 663 individus, soit 6,6 % de l'ensemble des participants au *Système d'achats coopératif*. Ils génèrent des revenus de 3 435 \$ pour couvrir les frais administratifs du système.

4. Évaluation des économies anticipées pour 2017-2018

4.1. La méthodologie

Les économies dont il est question ici sont définies comme étant les gains réalisés quant aux prix payés par les participants au *Système d'achats coopératif*.

Dans ce rapport, les économies exprimées en pourcentage ont été calculées pour la très grande majorité des produits, à partir d'une comparaison entre la valeur des prix des produits retenus par le *Système d'achats coopératif*, c'est-à-dire la valeur de la soumission la plus basse reçue par rapport à la valeur de la soumission la plus élevée.

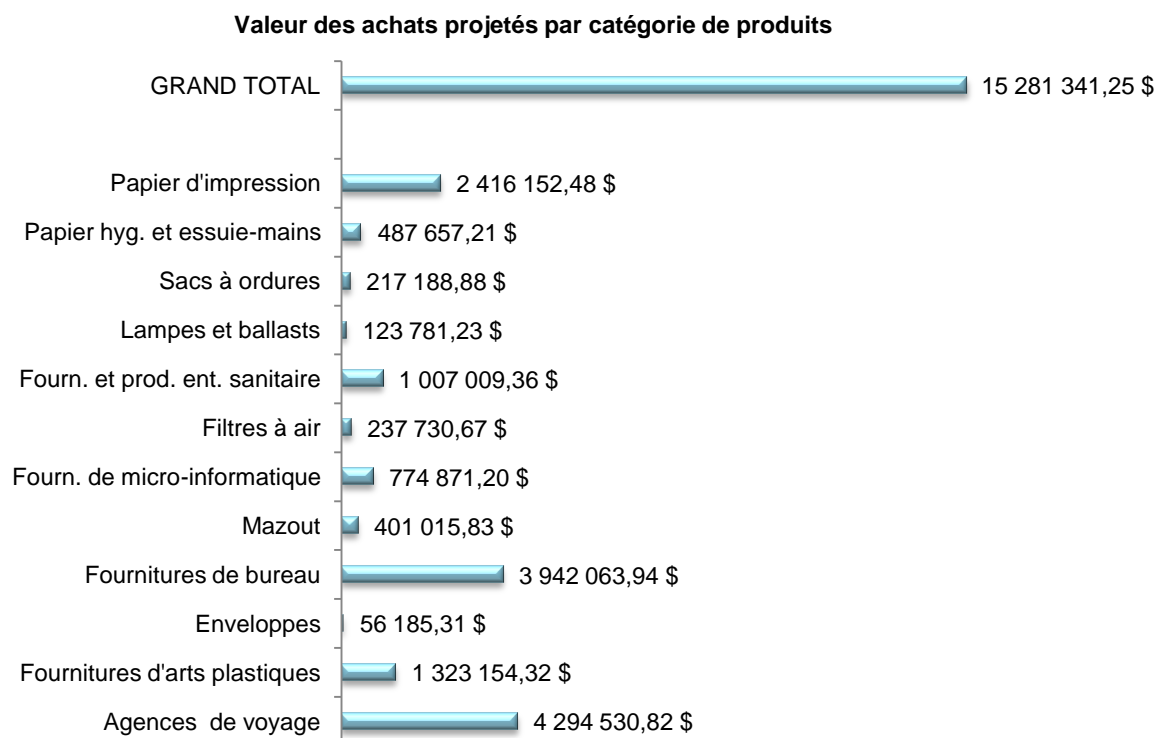
Les membres du comité des achats sont conscients que cette méthode de calcul d'économies d'échelle comporte une marge d'imprécision.

Malgré ce fait, la méthodologie nous indique une tendance et/ou un ordre de grandeur. Dans l'ensemble, les économies projetées avec le *Système d'achats coopératif* en 2017-2018 totaliseraient 2 593 823 \$.

4.2. L'analyse comparative des prix

On trouvera à la figure 5 les valeurs projetées pour les achats qui seront effectués en 2017-2018. Ces données ont aussi servi au calcul des économies potentielles pour la même période.

Figure 5



La tableau 1 présente une analyse comparative des achats 2015-2016 vs 2016-2017 pour chacune des catégories de produits.

Tableau 1

Comparatif des achats – économies potentielles

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achats 2015-2016	Achats 2016-2017	Variation \$	Variation %	Économie potentielle	Commentaires
Papier d'impression		√	2 248 850 \$	2 416 152 \$	167 303 \$	7,44 %	0 \$	Contrat octroyé en 2016
Papier hygiénique et essuie-mains	√		263 291 \$	487 657 \$	224 366 \$	85,22 %	1 400 105 \$	Contrat octroyé en 2017
Sacs à ordures	√		302 337 \$	217 189 \$	(85 148) \$	-28,16 %	128 636 \$	Contrat octroyé en 2017
Lampes et ballasts	√		225 948 \$	123 781 \$	(102 167) \$	-45,22 %	24 478 \$	Contrat octroyé en 2017
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire		√	788 782 \$	1 007 009 \$	218 227 \$	27,67 %	450 181 \$	Contrat octroyé en 2016
Filtres à air		√	201 711 \$	237 731 \$	36 020 \$	17,86 %	0 \$	Contrat octroyé en 2016
Fournitures de micro-informatique		√	744 315 \$	774 871 \$	30 556 \$	4,11 %	33 261 \$	Contrat octroyé en 2015
Mazout		√	514 362 \$	401 016 \$	(113 346) \$	-22,04 %	54 858 \$	Contrat octroyé en 2016
Fournitures de bureau	√		3 043 626 \$	3 942 064 \$	898 438 \$	29,52 %	451 780 \$	Contrat octroyé en 2017
Enveloppes	√		64 826 \$	56 185 \$	(8 641) \$	-13,33 %	50 524 \$	Contrat octroyé en 2017
Fournitures d'arts plastiques	√		1 224 454 \$	1 323 154 \$	98 700 \$	8,06 %	0 \$	Contrat octroyé en déc.2016
Sous-Total			9 622 502 \$	10 986 810 \$	1 364 308 \$		2 593 823 \$	

Catégorie de services	Nouvel appel de qualification	Appel de qualification	Achats \$ 2015-2016	Nombre de voyage 2015-2016	Achats \$ 2016-2017	Nombre de voyage 2016-2017	Variation \$	Commentaires
Agences de voyages	√		2 569 844 \$	135	4 294 531 \$	194	1 724 687 \$	Nouvel appel de qualification en 2017 pour 3 ans
Total			12 192 347 \$		15 281 341 \$		3 088 995 \$	

4.3. Bilan des économies

Le tableau 2 démontre le détail des économies associées au *Système d'achats coopératif* pour les achats projetés pour 2017-2018.

Tableau 2

Catégorie de produits	Économie %	Économie \$	Valeur de la soumission la plus élevée	Valeur de la soumission la plus basse	Valeur estimée pour achats 2017-2018 ¹
Papier d'impression ³	0 %	0 \$	1 915 890 \$	1 915 890 \$	2 416 152 \$
Papier hygiénique et papier essuie-mains ⁴	287.11 %	1 400 105 \$	1 994 025 \$	593 920 \$	487 657 \$
Sacs à ordures ⁴	59.23 %	128 636 \$	404 412 \$	275 776 \$	217 189 \$
Lampes et ballasts ⁴	19.78 %	24 478 \$	216 504 \$	192 026 \$	123 781 \$
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire ³	44.70 %	450 181 \$	1 121 048 \$	670 867 \$	1 007 009 \$
Filtres à air ³	0 %	0 \$	245 832 \$	245 832 \$	237 731 \$
Fournitures de micro-informatique ²	4.29 %	33 261 \$	224 543 \$	191 282 \$	774 871 \$
Mazout ³	13.68 %	54 858 \$	479 283 \$	424 425 \$	401 016 \$
Fournitures de bureau ⁴	11.46 %	451 780 \$	867 295 \$	415 515 \$	3 942 064 \$
Enveloppes ⁴	89.92 %	50 524 \$	70 108 \$	19 584 \$	56 185 \$
Fournitures d'art plastique ⁵	0 %	0 \$	749 734 \$	749 734 \$	1 323 154 \$
SOUS-TOTAL		2 593 823 \$			10 986 810 \$
Catégorie de service					
Agences de voyages					4 294 531 \$
TOTAL					15 281 341 \$

¹Valeur estimée d'après la consommation de 2016-2017

²Contrat octroyé en 2014-2015 et reconduit pour une 2^e année

³Contrat octroyé en 2016-2017 et reconduit en 2017-2018

⁴Contrat octroyé en 2017

⁵Contrat octroyé en décembre 2016

4.3.1. Le Système d'achats coopératif : économies et expertises

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le *Système d'achats coopératif* s'est donné comme objectif d'offrir le support nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses diverses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Avec la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des diverses opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et services afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.

Annexe A

Membres du comité des achats du *Système d'achats coopératif* pour 2016-2017

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Madame Sylvie Boudreault
	Monsieur Richard Papineau
Commission scolaire de Montréal	Monsieur Roger Lalonde
Commission scolaire English-Montréal	Monsieur George Demos
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Monsieur Matthew Boros
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Monsieur Mathieu Lacroix
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	Monsieur Gary Houghton
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	Monsieur Marc Labrie
Collège Ahuntsic	Madame Isabelle Benoit
Collège de Rosemont	Monsieur Patrick Gravel
Quebec Association of Independent Schools	Madame Matilde Codina

Nous désirons souligner leur expertise et les remercier.